



LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 29 avril 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 11

Nombre de votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 29 avril, les membres du conseil municipal de la Commune de Lussac-Les-Châteaux se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire Jean-Luc MADEJ, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 22 avril 2024

Étaient présents : Mesdames TRICHARD Annie, LAGRANGE Annie, FAUGERE Maria, SAUVAGE Cynthia, Messieurs MADEJ Jean-Luc, MORAND Daniel, BUJAULT Jean, CHEVRIER Patrick, PEUMERY Jérôme, DUVERGER Jacques, GUILLON Michel.

Absents excusés avec pouvoir : Mme THIMONIER Marylène (donne pouvoir à M. MORAND Daniel), Mme BOULBES Sylvie (donne pouvoir à M. CHEVRIER Patrick), Mme DARDILLAC Margareth (donne pouvoir à Mme Annie TRICHARD), Mme RIBARDIERE Nathalie (donne pouvoir à Mme SAUVAGE Cynthia), M. AUZENET Ludovic (donne pouvoir à M. MADEJ Jean-Luc), M. FILLAUD Patrice (donne pouvoir à M. DUVERGER Bernard).

Absents excusés : Mme TOUCHARD Nathalie, M. BRUGIER Pierre.

Absents : /

1. Délibération n° 20240429-01 examinée le 29 avril 2024 – Convention d'intégration de la médiathèque de la commune de Lussac-les-Châteaux au réseau départemental C@bri

Résultat du vote : Approbation à l'unanimité.

2. Délibération n° 20240429-02 examinée le 29 avril 2024 – Adhésion du Musée de Préhistoire de la commune de Lussac-les-Châteaux au dispositif pass culture

Résultat du vote : Approbation à l'unanimité.

3. Délibération n° 20240429-03 examinée le 29 avril 2024 – Convention portant sur la gestion, la maintenance et la superposition d'affectation d'un ouvrage d'art de rétablissement des voies de pont-route avec la SNCF réseau

Résultat du vote : Approbation à l'unanimité.

4. Délibération n° 20240429-04 examinée le 29 avril 2024 – Convention « Territoire Numérique Educatif » avec le Département de la Vienne, l'Association de l'Enseignement Catholique Poitou-Charentes et l'OGEC Saint-Vincent-de-Paul

Résultat du vote : Approbation à l'unanimité.

5. Délibération n° 20240429-05 examinée le 29 avril 2024 – Remboursement des frais de déplacement des agents de la commune de Lussac-les-Châteaux

Résultat du vote : Approbation à l'unanimité